



ALERTE CNDS 2018

Communiqué de presse du 6 juillet 2018

Depuis l'annonce de la forte baisse des crédits du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) et du soutien au sport, le Mouvement Olympique et Sportif des Pays de la Loire (MOS) n'est pas resté inactif.

Ce 5 juillet se tenait, à la DRDJSCS, la Commission Territoriale (CT) d'attributions des crédits du CNDS. À cette occasion, les représentants du MOS ont, de façon unanime, adopté une **position très ferme**.

La situation à laquelle se trouve confrontée l'ensemble du MOS est très inquiétante :

- la diminution drastique de la part territoriale attribuée aux Pays de la Loire obère de façon dramatique le fonctionnement au quotidien de clubs, comités départementaux ou ligues. Dans plusieurs structures, les emplois sont menacés dès le début de l'année 2019.
- la non prise en compte des remarques du MOS s'est une nouvelle fois vérifiée.

Lors de la CT spécifique Emploi & Apprentissage du 13 mai, le MOS a fait une série de propositions, dans le cadre du processus d'harmonisation et de co-décision. Aucune de nos observations n'a été prise en compte par l'État (majoritaire dans le processus de décision), et ceci malgré l'étude objective qui en avait été faite.

Après une motion signée par toutes les ligues et comités départementaux qui a reçu un large écho de certains parlementaires et élus, il a donc été décidé de passer à une autre étape. Lors de la CT de mai, le **MOS a voté CONTRE** la répartition des créations de postes.

Lors de la CT de ce 5 juillet, de nouvelles propositions ont été formulées sur la répartition des crédits pour les Appels à Initiatives Thématiques Sportives (AITS). À nouveau, aucune de nos remarques n'a été prise en compte.

Estimant ne pas avoir été entendus une nouvelle fois, les représentants du MOS ont, ce matin, **pour la première fois, décidé de quitter la réunion sans participer au vote**. Ce geste fort du MOS traduit le profond découragement et la démobilisation de l'ensemble des acteurs du MOS en Pays de la Loire. Il doit interpellier l'ensemble des pouvoirs publics sur l'incapacité de nos clubs, comités départementaux et ligues à mener à bien l'engagement de tous les bénévoles.

Cette étape importante laisse présager des actions fortes et collectives auxquelles l'ensemble des sportifs ligériens seront invités à s'associer pour, qu'enfin, le sport soit considéré à sa juste valeur et à la place qui lui revient au regard du rôle qu'il joue dans l'équilibre et la cohésion de notre société.

Contact :

CROS des Pays de la Loire

Maison des Sports, 44 rue Romain Rolland - BP 90312 - 44103 NANTES cedex 4

Tél. : 02.40.58.60.75 / Courriel : paysdelaloire@franceolympique.com / <http://paysdelaloire.franceolympique.com>